

AOÛT 2026

POLICY BRIEF

LA CRISE DE SEBTA DE JUILLET 2026

Conditions structurelles,
amplificateurs conjoncturels
et facteurs déclencheurs

ABDELHAK BASSOU

Les analyses de la crise de Sebta de juillet 2026 reproduisent un réflexe interprétatif classique : chercher la ou les causes, désigner le ou les responsables ou évoquer la ou les motivations déclarées ou, à défaut, trouver celles non-déclarées. Les uns évoquent un différend géopolitique entre le Maroc et l'Espagne, avec l'Algérie en arrière-plan. D'autres réduisent l'événement à une manipulation calculée du Maroc en renvoyant automatiquement à la crise semblable mais non-identique de 2021. Certains autres en font une simple crise socio-économique ordinaire.

Introduction La littérature sur les crises, toutes natures et dimensions confondues, nous montre que ces événements n'éclatent pas ex-nihilo et qu'aucune cause unique ne suffit à les expliquer. Ce qui s'est passé entre le 30 et le 31 juillet 2026 ne fait pas exception. Comme toutes les crises, celle de juillet est le produit de la rencontre entre trois niveaux distincts mais interdépendants : des conditions structurelles profondes et permanentes ; des facteurs amplificateurs conjoncturels ; et des déclencheurs circonstanciels. Ce modèle analytique* à trois niveaux permet non seulement de mieux comprendre l'événement passé, mais aussi de mieux anticiper les crises futures, en tentant, à long terme, de transformer le structurel, de s'adapter aux conjonctures et d'anticiper la survenue des facteurs déclencheurs.

C'est la thèse de ce Policy Brief. Expliquer le concours des conditions diverses et multiples dont la combinaison a non seulement produit les événements de Juillet dernier, mais avait, par le passé, généré des crises similaires et sera probablement à l'origine de nouvelles tensions.

Étudier la crise à travers cette méthode tridimensionnelle ne permet pas seulement de la placer dans son véritable contexte, mais également de pouvoir anticiper sur ses potentiels développements dans le futur. Si certains éléments structurels sont difficilement modifiables, il n'en reste pas moins possible, avec plus ou moins d'effort, de surveiller tout facteur qui viendrait amplifier une situation de vulnérabilité et surtout d'éviter les déclencheurs qui viendraient provoquer les explosions.

ABDELHAK BASSOU

* Au sein de la Direction de la coopération pour le développement (DCD/CAD), l'OCDE applique ce triptyque pour évaluer la vulnérabilité des pays en développement :

- **les conditions structurelles** y sont mesurées via 6 dimensions de fond (économique, environnementale, politique, sécuritaire, sociale et humaine) ;
- **les accélérateurs et déclencheurs** permettent de comprendre comment un choc fait basculer un contexte de la « fragilité » vers une « crise ouverte » ou un conflit.

I. CONDITIONS STRUCTURELLES ET LATENTES

1. L'environnement socio-économique au Maroc, principalement le chômage

Les candidats à la migration par Sebta, ou tout autre passage potentiel, sont en majeure partie des candidats à la migration économique, ce qui reflète une crise structurelle d'emploi qui traverse le Maroc en dépit de performances économiques soutenues qui font du Royaume un pays à revenu moyen. Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le taux de chômage national s'établissait à 13% en 2025, avec certaines disparités : 37,2% chez les jeunes de 15 à 24 ans, 20,5% chez les femmes, et 19,1% chez les diplômés.¹

Plus révélateur encore de la dimension structurelle du problème : la part des chômeurs n'ayant jamais travaillé s'est élevée à 52,9%, et celle des personnes en situation de chômage depuis un an ou plus à 64,8%. La durée moyenne de chômage est passée de 31 à 33 mois. Ces chiffres ne décrivent pas un manque d'emploi conjoncturel. Le chômage est de plus en plus un facteur structurel de la migration des Marocains.

Les données du Fonds monétaire international (FMI) confirment cette trajectoire. Les projections de cette institution affirment que le taux de chômage marocain devrait s'établir à 12,1% en 2026, après un pic de 13,4% en 2024. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) estime par ailleurs que 6,4% de la population marocaine est classé comme vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle.² La Banque mondiale (BM), de son côté, signale que bien que la pauvreté ait reculé en s'établissant à 3,9% en 2022, les inégalités restent importantes et les écarts entre zones urbaines et rurales demeurent considérables. Les flux migratoires internes sont, donc, importants des régions rurales vers les grandes agglomérations, et, pour une fraction de ces migrants internes, vers le nord du Maroc comme dernière étape avant une tentative de passage vers l'Europe. Fnideq, comme Tanger ou Nador, est le point d'arrivée d'un itinéraire qui commence souvent à des centaines de kilomètres.

2. Sebta, un verrou stratégique mondial

Sebta n'est pas seulement une anomalie administrative ; c'est un nœud géostratégique que les perceptions humanitaires réduisent souvent à sa seule dimension migratoire. Or, l'enclave doit être étudiée dans le cadre des enjeux réels et replacée dans son environnement géopolitique global :

- même si le Maroc n'insiste pas publiquement sur la marocanité du préside, et préfère le traitement serein de la question, le contentieux reste inscrit dans l'opinion publique marocaine. Aucune institution ni aucun citoyen du Royaume n'admet l'hispanité de Sebta. Que Sebta et Mellilia soient des territoires européens en Afrique (Maroc) est déjà source de friction, notamment sur la question migratoire. Comment bloquer la circulation des populations frontalières vers et en provenance d'un territoire qu'ils considèrent comme partie intégrante de leur pays ?

1. Voir : https://www.hcp.ma/Activite-emploi-et-chomage-resultats-annuels-2025_a4310.html

2. Voir : <https://www.marocscenarios.world/blog/pauvrete-multidimensionnelle-maroc/>

-
- le détroit de Gibraltar est l'une des voies maritimes les plus fréquentées au monde, et les chiffres du trafic qu'il connaît en disent long sur son caractère névralgique. En effet, il est traversé par plus de 100 000 navires de commerce chaque année, soit environ 300 par jour. Il est la porte entre l'Atlantique et la Méditerranée, entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Orient et l'Occident. L'investissement marocain dans Tanger Med, devenu le premier port d'Afrique avec 10,2 millions d'EVP (Équivalent Vingt Pieds) en 2024, a considérablement renforcé le poids du Maroc dans la gestion de ce corridor stratégique.
 - Cette dimension prend aujourd'hui une importance encore plus grande dans le contexte des crises des corridors maritimes orientaux. Face à la paralysie des détroits d'Ormuz et de Bab El Mende, Gibraltar n'est donc plus seulement une frontière entre le Maroc et l'Espagne, c'est une artère vitale de l'économie mondiale.

Le Maroc (dont Sebta est géographiquement partie intégrante) est placé par l'Espagne au centre de sa lecture stratégique du flanc sud européen. Dans son rapport annuel de sécurité nationale pour 2025, Madrid relie directement la stabilité marocaine aux équilibres migratoires, économiques, énergétiques et sécuritaires, non seulement de la péninsule Ibérique, mais aussi de l'Europe, voire de tout l'Occident. Une crise à Sebta n'est donc jamais uniquement migratoire, elle résonne immédiatement aussi bien dans les calculs stratégiques du Maroc qui la considère comme partie intégrante du territoire national, qu'à Madrid, Bruxelles, Londres ou Washington qui la placent dans son contexte géostratégique global.

3. La gestion migratoire pensée comme instrument de rapport de force

La littérature informative, descriptive ou analytique de la crise de juillet 2026, ne fait pas l'économie d'une comparaison avec celle de 2021. En effet, en mai 2021, lors de la crise provoquée par l'accueil en Espagne du chef du front polsario Brahim Ghali, la ministre espagnole de la Défense avait accusé le Maroc de « chantage » et « d'agression ». Cette réaction rappelle celle qu'avait eue l'Union européenne (UE) envers la Turquie en 2015, lors de la crise des migrants syriens, ou encore celle de la Pologne envers la Biélorussie en 2021.

La gestion migratoire entre pays frontaliers constitue automatiquement un sujet de polémique. Elle est facilement instrumentalisée dans les accusations portées par les uns contre les autres lorsque la conjoncture des relations entre ces pays l'autorise. L'hypothèse d'une manipulation par le voisin n'est, à tort ou à raison, jamais écartée.

Les crises de mai 2021 et de juillet 2026 se ressemblent dans les faits mais diffèrent par leurs paramètres, principalement par le déclencheur officiellement reconnu (plutôt judiciaire en 2026 que diplomatique en 2021), et surtout par la réaction de Madrid, qui n'a cette fois, pas accusé le Maroc de provoquer le mouvement. Cependant, le précédent de 2021 a ancré dans les perceptions l'idée que la frontière de Sebta est un espace négociable, un thermomètre des relations bilatérales et un instrument potentiel de pression.

Depuis l'antécédant Brahim Ghali, les perceptions en Espagne et en Europe s'appuient sur un préjugé sur le Maroc. Tout incident migratoire est immédiatement interprété comme un signal politique.

II. FACTEURS AMPLIFICATEURS ET ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS

1. Facteurs amplificateurs

- **Tendance à la hausse des traversées, et notamment par voie maritime, depuis le début 2026.**

Le passage clandestin par Sebta a montré une tendance haussière dès janvier 2026. Au premier semestre de l'année (janvier - juin) : Le ministère espagnol de l'Intérieur a recensé environ 2 582 entrées irrégulières à Sebta, soit plus du double par rapport à la même période en 2025 (978 entrées). Cette augmentation devient significative si on prend en compte les mouvements depuis début juillet. Selon ce décompte, les tentatives de contournement de la frontière terrestre, par la mer via Fnideq ou Benzú, se sont intensifiées, atteignant environ 2 826 entrées à la date du 15 juillet.

la crise de juillet 2026 n'a donc pas surgi ex nihilo. Déjà à partir du début de l'année, la voie maritime était progressivement devenue le principal itinéraire d'accès à l'enclave, les candidats au départ se lançant depuis Fnideq au sud ou Benzú au nord pour contourner une frontière terrestre fortement militarisée. La tendance était documentée. Le système était sous tension avant le déclencheur.

L'usage accru de la voie maritime date d'avant la sentence du tribunal espagnol au sujet des clandestins arrivés par voie maritime. Il trouve sa justification dans le renforcement des voies terrestres.

La découverte de la voie maritime, pour remplacer celle terrestre, constitue un facteur qui a amplifié la vulnérabilité de la surveillance frontalière et, par conséquent, facilité et renforcé le modus operandi de la ruée de fin juillet 2026.

- **Le plan de régularisation espagnol³ et ses effets d'attractivité**

Le plan de régularisation de 500 000 personnes adopté le 27 janvier et achevé le 30 juin 2026 a créé un signal puissant. Début juillet 2026, presque 1,2 million de migrants sans papiers en Espagne avaient fait une demande de régularisation, plus de deux fois le taux attendu. Ce signal, même s'il ne concernait que des personnes déjà présentes sur le sol espagnol, est perçu par les candidats à la migration comme une ouverture, un appel d'air.⁴ Il a alimenté le sentiment que les portes de l'Espagne étaient plus accessibles qu'auparavant, une perception amplifiée par les réseaux sociaux.

Cette opération de régularisation a amplifié chez les candidats marocains à la migration clandestine (notamment ceux victimes du chômage) le sentiment de trouver sur le territoire espagnol une solution à leurs problèmes.

3. Voir le papier d'Amal El Ouasif, chercheuse au Policy Center for the New South. <https://www.policycenter.ma/publications/la-regularisation-exceptionnelle-de-2026-en-espagne-fondements-portee-et-limites>

4. Voir : <https://fr.euronews.com/my-europe/2026/06/30/regularisation-des-migrants-en-espagne-plus-dun-million-de-personnes-demandent-un-statut-l>

2. Éléments déclencheurs

- **L'arrêt du Tribunal suprême espagnol du 8 juillet 2026, base d'une désinformation algorithmique**

Le 8 juillet 2026, le Conseil général du pouvoir judiciaire (CGPJ) diffuse l'arrêt numéro STS 2965/2026, rendu le 29 juin 2026 par la Chambre du contentieux administratif. La haute juridiction dispose que les refoulements sommaires en mer sans procédure préalable étaient illégaux. En soi, l'arrêt ne disait pas que nager garantissait la régularisation. Mais il créait une ambiguïté juridique réelle, et surtout exploitable. C'est un déclencheur de nature juridique, qui aurait pu rester sans effet majeur si les amplificateurs conjoncturels n'avaient pas déjà mis le système sous tension.

Une interprétation délibérément déformée de l'arrêt du Tribunal suprême (selon laquelle la nage garantirait la non-expulsion, voire la régularisation) a circulé, doublée d'une rumeur horodatée : la frontière serait « ouverte à 22 heures » le mercredi soir. En septembre 2024, une vidéo virale sur TikTok appelant à un passage massif avait été vue 500 000 fois et conduit à l'interpellation de 4 455 personnes par les autorités marocaines en une semaine. En juillet 2026, le même mécanisme a produit un effet sans commune mesure. La différence entre 2024 et 2026 n'est pas dans le mécanisme de la rumeur, mais dans l'état du système qui la reçoit. En 2026, les conditions structurelles et les amplificateurs conjoncturels avaient suffisamment fragilisé le système pour que la même étincelle produise un incendie.

- **L'effet de masse auto-entretenu**

Une fois les premiers milliers passés, un troisième déclencheur est entré en jeu : l'effet de foule et de contagion sociale. Dans un contexte où la rumeur disait « la frontière est ouverte », voir des milliers de personnes passer effectivement a fonctionné comme une preuve sociale irréfutable. Les images circulant en temps réel sur les réseaux sociaux ont alimenté de nouvelles vagues, créant un phénomène auto-entretenu qui a rapidement dépassé les capacités de réaction des deux côtés.

CONCLUSION

Ce modèle à trois niveaux produit plusieurs enseignements pour la compréhension de la crise et l'anticipation de l'avenir :

- la responsabilité est bilatérale et elle doit être assumée comme telle. La mobilisation sécuritaire reste indispensable pour protéger les vies, contrôler les passages et démanteler les filières criminelles. Elle ne saurait constituer, à elle seule, une politique publique. Du côté espagnol, la leçon est symétrique : une décision de justice dont les conséquences prévisibles ont été signalées par Rabat et ignorées par Madrid, c'est une défaillance de gouvernance que le discours sur la « manipulation marocaine » ne suffit pas à occulter ;
- la crise de Sebta a constitué la démonstration que la désinformation ciblée peut désormais produire, en moins de vingt-quatre heures, un choc humain et politique équivalent à celui d'une opération de force. Les frontières numériques sont désormais aussi importantes que les frontières physiques. Sans dispositif de veille et de réfutation rapide des rumeurs circulant sur les réseaux sociaux dans les zones de départ, les

mêmes scènes peuvent se reproduire ;

- tant que l'action gouvernementale ne s'attaquera pas aux causes qui rendent une rumeur plus crédible qu'un discours officiel, les mêmes scènes pourront se reproduire. On ne peut demander aux jeunes de renoncer au danger sans leur proposer une alternative crédible. La vraie question n'est donc pas : comment empêcher la prochaine crise de Sebta ? C'est plutôt : comment rendre les jeunes Marocains, de toutes les régions du pays, moins vulnérables à l'attrait d'une rumeur qui leur promet paradis virtuel ?

À PROPOS DE L'AUTEUR



ABDELHAK BASSOU

Abdelhak Bassou est Senior Fellow au Policy Center for the New South. Ancien préfet de police, il fut investi de plusieurs responsabilités au sein de la Direction Générale de la Sûreté Nationale Marocaine dont chef de la division de la police des frontières de 1978 à 1993 ; Directeur de l'Institut Royal de Police en 1998 ; Chef des Sûretés régionales (Er-Rachidia 1999-2003 et Sidi Kacem 2003-2005) et également Directeur Central des Renseignements Généraux de 2006 à 2009. Il a également participé aux travaux de plusieurs instances internationales dont le Conseil des Ministres arabes de l'intérieur de 1986 à 1992, où il a représenté la Direction Générale de la Sûreté nationale dans plusieurs réunions. Abdelhak Bassou est titulaire d'un Master en études politiques et internationales de la Faculté des sciences juridiques, économiques et social d'Agdal à Rabat sur un mémoire intitulé « L'Organisation Etat Islamique, naissance et futurs possibles ».

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains. [En savoir plus](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

